

# Un "spoil system" à la française

LE MONDE | 05.11.08 | 14h04

**A** peine nommés, tous les gouvernements s'engagent à restreindre le train de vie des ministères et à réduire les effectifs de leurs cabinets. Peine perdue. Jusqu'à présent, les ministres constituaient leurs équipes dans un réseau proche d'amis politiques de confiance ou de spécialistes reconnus dans des secteurs de plus en plus spécialisés.

Parce que cette mission, généralement de courte durée, requiert une disponibilité à toute épreuve, la fonction est par ailleurs proposée à de jeunes "technos", frais émoulus de l'ENA, affectés dans les grands corps (Inspection des finances, Cour des comptes, Conseil d'Etat...), le vivier privilégié de recrutement de la haute fonction publique, qui est aussi le tremplin d'une carrière politique.

L'inflation des effectifs a pris une nouvelle dimension depuis l'accession de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République. Avec la nomination à l'Elysée de Raymond Soubie, son conseiller social, ancien dirigeant d'Altedia, une société de consultants en ressources humaines, c'est un changement radical dans le fonctionnement et la gestion des ministères qui a été engagé. Signe d'une ouverture réelle, des cadres du privé en détachement contractuels comme les cabinets de consultants en stratégie ont été appelés à la rescousse pour piloter la révision générale des politiques publiques (RGPP), préalable à la restructuration de l'administration, autant que la mise en oeuvre des réformes voulues par le chef de l'Etat.

Ce renouvellement s'est accompagné d'un message à peine dissimulé de défiance à l'égard des directions d'administration centrale, dont le chef de l'Etat a promis la réduction de moitié dans un terme restreint. Partisan déclaré du "spoil system" américain, avec des équipes politiquement plus homogènes, M. Sarkozy opère une transformation profonde des principes et statuts fondateurs de la fonction publique. Etablis en 1946, ils s'appuyaient sur la loyauté, mais aussi sur la neutralité politique, gage d'un Etat impartial.

**Michel Delberghe**

Article paru dans l'édition du 06.11.08.